

## FEDERATION BANCAIRE FRANÇAISE

Rapport du commissaire aux comptes  
Sur les comptes annuels

Exercice Clos  
Le 31 décembre 2022

Association à but non lucratif  
Siège social : 18, Rue La Fayette – 75009 Paris

### EXPERTS ET ENTREPRENDRE PARIS

Sté d'expertise-comptable membre de l'Ordre de la région parisienne - Sté de commissariat aux comptes inscrite à Paris  
**SAS** EXPERTS ENTREPRENDRE PARIS au capital de 236.000 euros - **SIRET** 393318647 00046 - **APE** 6920Z - **TVA** Intracom. FR35393318647  
**RIB** BNP 30004 00760 00010047004 92 - **IBAN** FR76 3000 4007 6000 0100 4700 492 - **BIC** BNPAFRPPPE  
46, rue Cardinet - 75017 PARIS - **Tél.** 01 53 84 77 77 - **Fax.** 01 53 84 77 79  
Membre du réseau INTEGRA INTERNATIONAL - [info@experts-entreprendre.com](mailto:info@experts-entreprendre.com)



**FEDERATION BANCAIRE FRANÇAISE**  
Association à but non lucratif  
Siège social : 18, Rue La Fayette – 75009 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos au 31 décembre 2022**

Mesdames, Messieurs,

**I- Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **FEDERATION BANCAIRE FRANÇAISE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II- Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



### III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation figurent au bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2022 pour une valeur nette de 75 038 531 € et représentent le poste le plus important du bilan. Les titres de participation sont évalués selon les modalités présentées dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des valeurs d'inventaire et à vérifier le calcul des provisions pour dépréciation.

### IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la **FEDERATION BANCAIRE FRANÇAISE** à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Exécutif.

### VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Le 29 mai 2023

**EXPERTS ET ENTREPRENDRE PARIS**

Représenté par **Arnaud GIROD**

Commissaire aux Comptes

Compagnie Régionale de Paris

**EXPERTS ET ENTREPRENDRE PARIS**

46, Rue Cardinet - 75017 Paris

Tél 01 53 84 77 77 - Fax 01 53 84 77 79

Désignation de l'entreprise : FBF - 18 RUE LA FAYETTE  
 Adresse de l'entreprise : 75009 PARIS -  
 Approche : NAT  
 Avec les écritures de simulation : non  
 Devise d'expression : Tenue de compte

Rubriques			Brut	Amortissements, provisions	Exercice clos au	N- 1		
					31/12/2022	31/12/2021		
					Net	Net		
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissements	AB		AC			
		Frais de recherche et développement	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 531 535	AG	1 524 887	6 648	1 934
		Fonds commercial	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles	AL		AM			
				<b>1 531 535</b>		<b>1 524 887</b>	<b>6 648</b>	<b>1 934</b>
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 265 077	AS	3 024 592	2 240 484	2 123 359
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV	261 235	AW		261 235	300 910
		Avances et acomptes	AX		AY			
				<b>5 526 312</b>		<b>3 024 592</b>	<b>2 501 719</b>	<b>2 424 269</b>
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations	CS		CT			
		Autres participations	CU	75 045 299	CV		75 045 299	75 045 299
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	446 500	BE		446 500	446 500
Prêts		BF	713 892	BG		713 892	672 027	
Autres immobilisations financières		BH	6 500	BI		6 500	3 500	
			<b>76 212 191</b>			<b>76 212 191</b>	<b>76 167 326</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>BJ</b>	<b>83 270 038</b>	<b>BK</b>	<b>4 549 479</b>	<b>78 720 558</b>	<b>78 593 529</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Stocks de matières premières	BL	31 786	BM		31 786	33 324
		Stocks en-cours de production de biens	BN		BO			
		Stocks en-cours productions de services	BP		BQ			
		Stocks produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Stocks de marchandises	BT		BU			
				<b>31 786</b>			<b>31 786</b>	<b>33 324</b>
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	23 565	BW		23 565	46 912
		Clients et comptes rattachés	BX	1 057 399	BY		1 057 399	964 587
		Autres créances	BZ	1 823 855	CA		1 823 855	2 169 095
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
			<b>2 904 819</b>			<b>2 904 819</b>	<b>3 180 594</b>	
DISPONIBILITES	Valeurs mobilières de placement	CD	20 340 390	CE		20 340 390	19 709 188	
	Disponibilités	CF	2 381 264	CG		2 381 264	1 904 481	
			<b>22 721 655</b>			<b>22 721 655</b>	<b>21 613 669</b>	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avances	CH	285 108	CI		285 108	363 524	
	<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>CJ</b>	<b>25 943 367</b>	<b>CK</b>		<b>25 943 367</b>	<b>25 191 111</b>	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	CW						
	Primes de remboursement des obligations	CM			75 000 100	100%		
	Ecarts de conversion actif	CN			350	0,00%		
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>CO</b>	<b>109 213 405</b>	<b>1A</b>	<b>79 549 929</b>	<b>104 663 927</b>	<b>103 784 640</b>	

## BILAN - PASSIF

Date de fin de période : 31/12/2022

Rubriques		Exercice N		Exercice N-1	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs sans droit de reprise	DA	88 254 318	DA	87 744 624
	Ecarts de réévaluation	DC		DC	
	Réserves statutaires et contractuelles	DE		DE	
	Réserves règlementées	DF		DF	
	Autres réserves	DG	2 465 000	DG	2 465 000
	Report à nouveau	DH		DH	
	Résultat de l'exercice	DI	262 608	DI	509 694
	<b>FONDS PROPRES</b>	<b>DL</b>	<b>90 981 926</b>	<b>DL</b>	<b>90 719 318</b>
Provisions pour risques & charges	Provisions pour risques	DP	160 918	DP	160 918
	Provisions pour charges	DQ	3 493 758	DQ	3 249 782
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>DR</b>	<b>3 654 676</b>	<b>DR</b>	<b>3 410 700</b>
Dettes	Autres emprunts obligataires	DT		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	1 198	DU	1 336
	Emprunts et dettes financières divers	DV		DV	
			<b>1 198</b>		<b>1 336</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 343 644	DX	5 069 217
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 416 396	DY	3 286 243
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		DZ	
	Autres dettes	EA	2 312 709	EA	1 297 826
			<b>10 072 749</b>		<b>9 653 285</b>
Cpte Régul	Produits constatés d'avances	EB	- 46 623	EB	
	<b>DETTES</b>	<b>EC</b>	<b>10 027 324</b>	<b>EC</b>	<b>9 654 621</b>
	Ecarts de conversion passif	ED		ED	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>EE</b>	<b>104 663 927</b>	<b>EE</b>	<b>103 784 640</b>

COMPTÉ DE RESULTAT
--------------------

Date de fin de période : 31/12/2022

Rubriques		Exercice N		Exercice (N-1)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FC		FC		
	Production vendue de biens	FF		FF		
	Production vendue de services	FI		FI		
	<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	FL		FL		
	Production stockée	FM		FM		
	Production immobilisée					
	Cotisations	FN	21 049 028	FN	20 787 387	
	Subventions d'exploitation	FO	17 333	FO	10 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	FP	5 428 918	FP	5 150 377	
	Autres produits	FQ	202 209	FQ	237 778	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		FR	<b>26 697 489</b>	FR	<b>26 185 542</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises [ et droits de douane]	FS	13 217	FS	12 482	
	Variation de stock de marchandises	FT	- 283	FT	53 719	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	FU	69 926	FU	52 103	
	Variation de stock [Matières premières et approvisionnement]	FV	1 821	FV	- 2 799	
	Autres achats et charges externes	FW	9 920 420	FW	11 054 736	
	<b>CHARGES EXTERNES</b>			<b>10 005 102</b>		<b>11 170 241</b>
	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		FX	<b>1 926 882</b>	FX	<b>1 737 000</b>
	Salaires et traitements	FY	8 892 273	FY	8 302 689	
	Charges sociales	FZ	4 180 008	FZ	3 932 582	
	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>			<b>13 072 282</b>		<b>12 235 271</b>
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements sur immobilisations	GA	193 435	GA	189 633
		Dotations aux provisions sur immobilisations	GB		GB	
		Dotations aux provisions sur actif circulant	GC		GC	
		Dotations aux provisions pour risques et charges	GD	1 268 863	GD	563 534
			<b>1 462 298</b>		<b>753 167</b>	
Autres charges		GE	23 967	GE	3 471	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>		GF	<b>26 490 530</b>	GF	<b>25 899 149</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>		GG	<b>206 959</b>	GG	<b>286 393</b>	

## COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Date de fin de période : 31/12/2022

Rubriques		Exercice N		Exercice N-1	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>206 959</b>		<b>286 393</b>
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations	GJ		GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	GK	872	GK	144 788
	Autres intérêts et produits assimilés	GL	43 273	GL	17 611
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		GM	
	Différences positives de change	GN		GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements	GO		GO	
	<b>Total des produits financiers</b>	GP	<b>44 145</b>	GP	<b>162 399</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions	GQ		GQ	
	Intérêts et charges assimilées	GR		GR	
	Différences négatives de change	GS		GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		GT	
	<b>Total des charges financières</b>	GU		GU	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		GV	<b>44 145</b>	GV	<b>162 399</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		GW	<b>251 104</b>	GW	<b>448 792</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		HA	
	Produits exceptionnels sur opération en capital	HB	27 150	HB	90 585
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	395	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	HD	<b>27 545</b>	HD	<b>90 585</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	4 178	HE	107
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	314	HF	2 667
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	HH	<b>4 491</b>	HH	<b>2 774</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		HI	<b>23 054</b>	HI	<b>87 812</b>
Impôt sur les bénéfices		HK	11 549	HK	26 909
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		HL	<b>26 769 179</b>	HL	<b>26 438 526</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		HM	<b>26 506 570</b>	HM	<b>25 928 832</b>
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>		HN	<b>262 608</b>	HN	<b>509 694</b>



**FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE**  
**Exercice clos le : 31 Décembre 2022**

- Au bilan de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 104.663.927 euros.
- et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat excédentaire de : 262.608 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels ; il est précisé que les comptes annuels de la FBF n'intègrent pas les données comptables (flux de la période et situation financière de fin d'exercice) des comités territoriaux. Ceux-ci sont désormais tous devenus des associations loi 1901. Ces associations sont régies par des statuts type et ont adhéré à une Charte FBF.

**Règles et méthodes comptables**

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

**ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

***Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture*** : néant

***Principes et méthodes comptables***

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, définies par le CRC 99-01 relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### ***Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

### ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| - Agencement et installations 10, 15 et 20 ans | - Matériel informatique neuf 4 ans |
| - Constructions 50 et 20 ans                   | - Matériel et outillage 5 ans      |
| - Logiciel outil 1 an                          | - Matériel de transport 4 ans      |
| - Logiciel applicatif 3 ans                    | - Mobilier 10 ans                  |
| - Matériel informatique apporté 2 ans          | - Mobilier d'art non amorti        |

### ***Immobilisations financières***

#### ***Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement***

Les titres de participations sont comptabilisés au prix d'acquisition.

Les titres de participations ont été dépréciés par voie de dépréciation afin de tenir compte de la valeur actuelle des participations et des perspectives d'avenir.

### ***Stocks***

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

### ***Créances et dettes***

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### ***Provisions***

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'Association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

***Faits caractéristiques de l'exercice : néant.***

## **Engagements en matière de frais de santé**

Les retraités de la FBF bénéficient d'un contrat de remboursement de frais de santé signé auprès d'une compagnie d'assurance. La FBF participe au financement de ce contrat par le versement d'une contribution mensuelle fixe par retraités.

La provision annuelle 2022 atteint 126 846 €.

## **Changement de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **NOTES SUR LE BILAN**

### **Engagements pour Indemnités de fin de carrière, médailles du travail et santé**

La FBF évalue et provisionne ses engagements selon la méthode des unités de crédit.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont :

	2022	2021
Actualisation	3,70%	0,72 % <sup>(1)</sup>
Inflation		
Evolution des salaires	1,25 %	1,25 %

<sup>(1)</sup> y compris l'inflation

Ainsi, le montant des engagements s'élève à 1.266 k€ au 31 décembre 2022 après prise en compte d'une reprise de provision nette de 140 k€ sur l'exercice 2022, résultant de l'évolution des hypothèses actuarielles et démographiques (âge de départ à la retraite et type de départ).

Ces engagements comprennent le financement du contrat de remboursement de frais de santé pour les retraités de la FBF à hauteur de 127 k€.

En outre, la FBF a une épargne dédiée au financement d'indemnité de fin de carrière auprès de la compagnie Allianz Vie qui en assume la gestion pour un montant initial de 800 k€.

Cette épargne est évaluée au 31.12.2022 à 121 k€, tenant compte du versement de 90 k€ d'indemnités fin de carrière et des intérêts nets.

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

en euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement, de recherche et développement	<b>Total I</b>		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>Total II</b>		<b>6 251</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	186 760		59 232
Installations techniques matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	218 581		24 460
Matériel de transport	160 771		44 053
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 462 133		182 524
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	300 910		2 460
Avances et acomptes			
<b>Total III</b>	<b>5 329 155</b>		<b>312 728</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	75 045 299		
Autres titres immobilisés	446 500		
Prêts et autres immobilisations financières	675 527		64 947
<b>Total IV</b>	<b>76 167 326</b>		<b>64 947</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>83 021 766</b>		<b>383 926</b>

Cadre B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Par virement	Par cessions	
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et développement	<b>Total I</b>			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>Total II</b>			<b>1 531 535</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				245 991
Installations techniques matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				243 041
Matériel de transport			71 639	133 185
Matériel de bureau et informatique, mobilier			1 797	4 642 860
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			42 136	261 235
Avances et acomptes				
<b>Total III</b>	<b>Total III</b>		<b>115 572</b>	<b>5 526 312</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				75 045 299
Autres titres immobilisés				446 500
Prêts et autres immobilisations financières			20 082	720 392
<b>Total IV</b>	<b>Total IV</b>		<b>20 082</b>	<b>76 212 191</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>135 654</b>	<b>83 270 038</b>

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

en euros

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement, de recherche et développement	<b>Total I</b>				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>Total II</b>	1 523 350	1 537		1 524 887
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		19 452	21 369		40 821
Installations techniques matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers		166 527	19 239		185 766
Matériel de transport		135 350	25 571	71 639	89 282
Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 583 557	125 923	756	2 708 724
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	<b>Total III</b>	2 904 887	192 101	72 396	3 024 592
<b>TOTAL GENERAL</b>		4 428 237	193 638	72 396	4 549 479

Cadre B	Ventilations des dotations aux amortissements de l'exercice			Cadre C Provisions amortissements dérogatoires	
	Amort. linéaires	Amort. dégressifs	Amort. exceptionnels	Dotations	Reprises
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement, de recherche et développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 537				
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	21 369				
Installations techniques matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers	19 239				
Matériel de transport	25 571				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 923				
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	192 101				
<b>TOTAL GENERAL</b>		193 638			

Cadre D	Mouvements des charges à répartir sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice	Montant net en fin d'exercice
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				

## ETAT DES PROVISIONS

PROVISION LITIGES	-	160 918,00
PROV PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES	-	1 064 898,10
PROVISION MEDAILLE TRAVAIL	-	74 854,37
PROVISION ENGAGEMENTS SANTE	-	126 846,12
PROVISION POUR GROSSES REPARATIONS	-	204 999,84
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	-	276 540,66
PROVISION POUR REMISE EN ETAT	-	1 388 850,77
PROVISION POUR CHARGES	-	350 000,00
PROV POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION	-	6 768,00

- Une reprise de provision pour charges de 41 k€ pour le projet de refonte des sites de la FBF est effectuée, ce qui porte la provision à 277 k€.
- La provision pour Litiges de 161 k€ concernant des litiges salariés constituées en 2016 et 2021 est conservée.
- La provision pour grosses réparation de 205 k€ liée au projet immobilier est conservée.
- La provision à hauteur de 520 k€ pour le financement de la mise en place de la visio-conférence et de la softphonie a été reprise partiellement à hauteur de 35 k€ ce qui porte la provision à 474 k€.
- La provision pour risque TVA MAD de 350 k€ est conservée.
- Une reprise de provision pour « l'Etude Climat sur la convergence méthodologique" est effectuée à hauteur de 180 k€.
- Une provision pour l'assistance juridique et fiscale du Projet immobilier est conservée à hauteur de 100 k€.
- Une reprise de provision pour l'Etude pour la lutte contre la fraude" est effectuée à hauteur de 100 k€.
- Une provision MEDEF de 638 k€ pour faire face à l'augmentation de la cotisation statutaire, est conservée.
- Une provision pour le financement de la campagne de communication contre la fraude à hauteur de 560 k€ est constituée.

**ETAT DES CREANCES**

en euros

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	713 892	41 865	672 027
	Autres immobilisations financières	6 500	3 000	3 500
<b>De l'actif circulant</b>				
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 057 399	713 515	343 883
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 837	69 837	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers	8 078	720	7 358
	Groupe et associés	1 742 940	1 742 940	
	Débiteurs divers	23 565		23 565
	Charges constatées d'avance	285 108	285 108	
	<b>Total</b>	<b>3 910 319</b>	<b>2 859 985</b>	<b>1 050 334</b>

**ET DES DETTES**

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 198	1 198		
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 343 644	3 291 431	52 214	
	Personnel et comptes rattachés	1 608 988	1 465 720	110 608	32 660
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 495 691	2 495 691		
	Impôts sur les bénéfices	11 549	11 549		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts taxes et versements assimilés	300 518	300 518		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	2 312 343	2 312 343		
	Autres dettes	16	16		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	<b>Total</b>	<b>10 073 947</b>	<b>9 878 465</b>	<b>162 822</b>	<b>32 660</b>

## **CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Le montant des CCA au 31/12/2022 est de 285 108.43 €, ci-dessous le détail :

- \* 3SR : Licences 2022/2023, montant 2.431 €
- \* Adobe : Licences 2023, montant 6.303 €
- \* CMS Lefebvre : Abonnements assistance législation 2023, montant 28.012 €
- \* Degret : Abonnements nom de domaine 2022, montant 7 198 €
- \* Institute of international Finance : Cotisation 2023, montant 33.539 €
- \* Kantar : analyse statistique 2023, montant 7.503 €
- \* Kesys : maintenance sage 2023, montant 7.017 €
- \* Le cercle des économistes : 27 600 €
- \* Prenax : Abonnements 2023, montant 39.723 €
- \* Revue Banque : Abonnements 2023, montant 51.722 €
- \* SOFTWAREONE Renouvellement Abonnement : 8.129 €
- \* MTI Maintenance VARONIS : 5.525 €
- \* Abonnement PlayPlay : 3.000 €
- \* Divers Abonnement 2023, montant 37 628 €

PCA : 0 €

## **EFFECTIF**

La FBF dispose d'un effectif au 31/12/2022 de 119 salariés et de 16 salariés mis à disposition par les banques adhérentes.

## **Consolidation**

Dans le cadre de la loi du 20 aout 2008 relative à la démocratie sociale, la FBF doit vous présenter certaines informations relatives à ses participations :

### **SCI 18 La Fayette**

La Fédération Bancaire Française détient 99,99 % des parts sociales.

Les comptes ont été clôturés au 31/12/2022 et font ressortir un résultat bénéficiaire de 264 k€, **la situation nette atteignant ainsi 75.264 k€.**

### **Revue banque**

La Fédération Bancaire Française détient 66,66 % des parts sociales.

Le Commissaire aux Comptes est Monsieur Christophe MAURIN.

Les comptes ont été clôturés au 31/12/2022 et font ressortir un résultat déficitaire de 329 k€, la situation nette atteignant ainsi 582 k€.

### **Société pour le Développement des Techniques Bancaires (SDTB)**

La Fédération Bancaire Française détient 100 % des parts sociales.

Le Commissaire aux Comptes est le cabinet Experts et Entreprendre Paris.

Les comptes ont été clôturés au 31/12/2022 et font ressortir un résultat bénéficiaire de 24 k€, **la situation nette atteignant ainsi 3.301 k€.**

### **Sicovam Holding**

La Fédération Bancaire Française détient 0,19 % des parts sociales.

Le Commissaire aux Comptes est Monsieur Jean-Pierre EMMERICH.

Les comptes ont été clôturés au 31/07/2022 et font ressortir un résultat excédentaire de 40 600 M€, la situation nette atteignant ainsi 926 223 M€.